

Motion de l'Assemblée Générale de l'UTRPP du 4 février 2020

Votée à l'unanimité

L'Unité Transversale de Recherches : Psychogenèse et Psychopathologie (UTRPP), réunie en Assemblée Générale le 4 février 2020 à Campus Condorcet, déclare son opposition aux orientations à venir dans le cadre de la loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche (LPPR), considérée comme extrêmement clivante et inappropriée quant à l'évolution de la recherche et de l'enseignement supérieur à l'Université.

L'UTRPP s'opposera ainsi vivement :

- Au mouvement massif visant à la précarisation des personnels BIATSS, IATOS, des enseignants-chercheurs, plus particulièrement pour les jeunes collègues. Cette loi représente une profonde atteinte de la capacité à assurer les missions de service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui requièrent du temps et de la stabilité, et non une seule logique performative ;
- À la généralisation de la recherche centrée sur l'unique critère du financement par appels à projets, mesures limitant l'autonomie de la recherche et de la pensée des enseignants-chercheurs ;
- À la remise en cause du statut des enseignants-chercheurs, la disparition de la référence aux 192 heures équivalent TD ainsi qu'à la modulation des services sans l'accord de l'intéressé, à la disparition programmée du corps des maîtres de conférences remplacés par des formes de contractualisation type CDI de recherche.

Au nom des enseignants-chercheurs, F. Houssier, Professeur de Psychologie et Directeur de l'UTRPP

Florian HOUSSIER

